

Affectation en Brevet des Métiers d'Art - (BMA)

1. Publics concernés

L'accès en 1^{ère} BMA est ouvert aux titulaires d'un diplôme de niveau 3 (CAP, par exemple) du secteur professionnel concerné.

Toute autre candidature fera l'objet d'une décision de positionnement par le recteur.

2. Formations concernées

BMA Céramique → LP Mas Jambost à Limoges

BMA Ebéniste → LP Lavoisier à Brive

3. Modalités

Les candidats doivent demander et **déposer un dossier auprès de l'établissement souhaité.**

Le dossier comporte les bulletins scolaires des deux dernières années scolaires, une lettre de motivation, un CV, les diplômes obtenus.

| | BMA Céramique LP Le Mas Jambost | BMA Ebéniste LP Lavoisier |
|-----------------------------------|------------------------------------|------------------------------|
| Date limite de dépôt des dossiers | 1^{er} juin 2024 | 10 juin 2024 |
| Date de la commission | 07 juin 2024 | 17 juin 2024 |

Les candidatures **ne feront pas** l'objet d'une procédure de saisie AFFELNET-Lycée.

L'admission est prononcée par le chef d'établissement d'accueil sur proposition d'une commission qu'il préside.

En résumé

- Dépôt d'un dossier auprès de l'établissement souhaité
- Admission par commission en établissement
- Pas de procédure AFFELNET-Lycée